

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 12

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rissement, à huit ou neuf rayons au maximum, quelle que soit la force de la population qui trouvera toujours à se loger confortablement dans cet espace qui peut sembler bien exigu en automne, quand les vieilles abeilles sont encore présentes.

- c) L'agrandissement du logis ne doit se faire, au printemps surtout, que cadre par cadre et lorsque toutes les ruelles à disposition sont bien occupées.
- d) La pose des hausses ne doit s'effectuer que sur des corps de ruche bondés d'abeilles, par temps chaud, stable ou en hausse, et si possible en début de miellée.

M. Soavi.



ECHOS DE PARTOUT

Rendons à César...

Dans les Echos de partout parus dans le No 11 du « Journal suisse d'apiculture » sous la rubrique « *Saviez-vous que...* » 14e et 17e ligne, il s'agissait d'une information dont l'auteur est M. L. Roussy, à Aigle.

Comment vers l'an 799, était administrée la plus grande exploitation apicole de l'époque.

Dans le capitulaire « de Villis » qui peut être daté de l'an 799 au plus tard, Charlemagne donne des instructions aux intendants chargés d'administrer ses domaines.

Au paragraphe 17, il est écrit :

« Que chaque intendant ait autant d'hommes employés à nos abeilles pour notre service qu'il a de terres dans son ressort ».

Charlemagne possédait donc bien des abeilles. Sur chaque terre un homme devait être dûment affecté à leur culture. Ne trouverait-on pas là l'ancêtre du moderne « spécialiste apicole » ? Puisqu'il est plausible de considérer les domaines du souverain comme les plus vastes, on peut tenir, sans grand risque d'erreur, son exploitation apicole pour la plus considérable de l'époque.

Le maître ne badinait pas avec ses intendants :

« Qu'ils nous envoient chaque année pour notre service, les deux tiers des aliments maigres, tant en légumes qu'en miel et de plus, les deux tiers de la cire et qu'il nous fassent connaître ce qui sera du reste, au moyen d'un état qu'ils nous en adresseront, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. Mais qu'ils ne négligent pas ce devoir,

comme ils l'ont négligé jusqu'à ce jour, car nous voulons vérifier par les deux tiers envoyés, la quantité du tiers restant ».

Voilà donc une exploitation apicole sérieusement gouvernée ! Mais la quantité ne suffit pas. Il faut la qualité. Aussi, le paragraphe 34 prescrit-il de préparer avec la plus grande propreté l'hydromel, le miel, la cire, ce qui démontre que Charlemagne tenait à avoir d'excellents produits apicoles et qu'il ne devait pas dédaigner l'hydromel.

Salvien — l'« Abeille de France ».

L'histoire du cadre Dadant-Blatt

Les dimensions en ont été données depuis 1889 dans la Revue internationale d'apiculture, sur le compte rendu de l'assemblée de printemps, tenue à La Sarraz, le 29 avril, soit 420×270 , dimensions cire 435×300 extérieur. Il est dommage que ce soit la dimension cire qui ait prévalu à l'usage, car ce sont les cotes extérieures qui sont importantes et qui conditionnent les dimensions de la boîte qui, sur 12 cadres, donneront une ruche carrée 450×450 , cotes préconisées depuis 1882, notamment par MM. Kovar et Theiler.

Ce 29 avril 1889, M. de Blonnay, président de séance, demandait qu'on arrêtât une dimension de cadre sans pour cela adopter un « cadre national » comme cela était déjà réalisé notamment en Angleterre : 343×208 ; en Allemagne le « Normalmass » 360×322 ; en Italie 255×200 et en France, l'abbé Voirnot devait de même présenter un cadre national 330×330 et suit la discussion :

M. Dardel (Valais) est partisan de la Layens, mais 2 cm. de moins en hauteur, d'accord avec M. Matter-Perrin.

M. Borel désirerait que cela corresponde aux sections. M. Nouguié voudrait que l'on prenne parti : cadre haut ou cadre bas.

M. Fusay trouve avantageux pour la ponte 430×300 , d'accord avec M. de Siebenthal. Nous donnons ces détails pour montrer combien les opinions sont divergentes, et M. Archinard, secrétaire, demande un vote « théorique » pour arrêter « l'immense variété actuellement en usage », ce qui est en fait le fond de la discussion, et le 420×265 est majoritaire avec 15 voix, contre 10 « divers » sur 60 participants, le reste s'étant abstenu.

M. de Ribeaucourt fait savoir comme M. Bertrand qu'il n'approuve pas le « cadre officiel » car, à son avis, tous les cadres sont bons entre les mains d'un apiculteur habile, mais qu'il faut déterminer des dimensions précises, ce qui est obtenu et constitue en fait la reconnaissance officielle du nouveau Dadant modifié, qui prendra son nom définitif en 1892.

En conclusion, le cadre D.B. est un « cadre collectif » inspiré de Quinby (USA), adopté par Ch. Dadant (USA), qui lui ajoute la suspension Langstroth (USA), repris par Edouard Bertrand (Suisse romande), modifié aux dimensions Blatt (Suisse alémanique), diffusé en France depuis 1880 environ.

R. Rouyer — Revue française d'Apiculture.

Valeur des croisements avec l'abeille cypriote

Suite à son enquête poursuivie à travers l'Europe, le Frère Adam signale la race cypriote parmi celles qui sont susceptibles, par croisement, de produire des lignées de meilleur rendement.

Diverses tentatives de croisement effectuées en Allemagne, en Bohême et en Amérique n'ont pas donné des résultats satisfaisants.

A Chypre même, on n'en veut plus depuis qu'on a appris à connaître d'autres races d'abeilles. Même les services compétents recommandent instamment les croisements avec des abeilles étrangères pour augmenter les rendements, toutes les autres races récoltant plus que les lamentables apports de l'abeille indigène.

D'ailleurs, la reine cypriote a de nombreux défauts : elle ne se laisse aucunement remplacer aussi bien par des reines de sa race que par des étrangères ; toutes les reines introduites sont tuées par piquûres ou bien affamées jusqu'à la mort avant qu'il soit possible de les libérer dans la ruche.

Au surplus, l'élevage des reines est impossible pour la raison que les abeilles deviennent bourdonneuses bien avant la construction des cellules de sauveté. Les alvéoles artificiels ne sont pas acceptés.

Max — Belgique Apicole.

Saviez-vous que...

- l'apparition du charançon des siliques est une conséquence des traitements massifs réalisés contre le meligèthe. Il apparaît d'autant plus de parasites que les traitements sont poursuivis plus longtemps ;
- c'est au cours de l'assemblée générale de la Romande, tenue à Sion le 9 mai 1892, que, sur la demande d'Edouard Bertrand, le cadre qu'il avait mis au point fut baptisé : Dadant-Blatt ;
- dans la ruche primitive vaudoise, la dimension des cadres était la suivante : cadres du corps, $24 \times 23,5$; cadres de hausse, 24×13 ;
- la bourrache est une excellente plante mellifère qui peut donner jusqu'à 200 kg de miel à l'hectare ;
- qu'en URSS, les surfaces cultivées en plantes mellifères ont atteint 40 % de la superficie totale de la France ;

- la Fédération apicole de Namur a eu l'idée de mettre sur pied, dans un but de propagande, un rallye apicole ;
- Le film de Guy Dhuit sur les abeilles, réalisé à Burres-sur-Yvette, a été sélectionné comme le meilleur documentaire pour le festival de St-Sébastien.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

L'apiculture en Irlande (Eire)

D'un aimable échange de correspondance avec Madame Poulton, vice-présidente de la Fédération irlandaise d'apiculture, et, de plus, secrétaire et trésorière de l'Association, à Dublin, nous avons obtenu quelques renseignements sur la vie apicole dans « cette Verte Erin », la plus occidentale des îles britanniques.

Comme on le sait, l'Irlande est divisée, politiquement, en deux : le Nord, faisant partie du Royaume Uni, et le Sud, la République d'Irlande ; les indications qui suivent concernent donc la République d'Irlande. Qu'il soit dit en passant que beaucoup d'apiculteurs du Nord (anglais) possèdent des reines du Frère Adam de Buckfast et ont entrepris l'élevage de ces reines immunisées, paraît-il, à l'acariose.

Comme en Suisse, chaque région a son association (société), affiliée à la Fédération ; cette Fédération est régie par un conseil, élu chaque année, à l'occasion du congrès qui siège pendant le cours d'apiculture annuel, au mois de juillet ; ce cours dure six jours ; il est fréquenté par environ 80 à 100 personnes dont 60 environ sont logées sur place. Ce cours a lieu chaque année dans une localité différente, ceci afin de pouvoir intéresser le plus de personnes possible. Un conférencier, bien connu et en vue dans le monde apicole, soit de l'Angleterre ou de l'Ecosse, est engagé. A la fin de ce cours, qui comporte deux sections : a) pour débutants, b) pour les apiculteurs établis, des examens ont lieu : 1) un examen oral portant sur la manipulation d'une ruche ; 2) un examen écrit d'une durée de 2 heures et demie comportant un certain nombre de questions ; 3) en plus un exposé oral de 15 minutes sur un sujet choisi sur place ; ce dernier test se passe devant l'assemblée des participants du cours ; 4) une thèse sur un sujet choisi par un comité et qui permet d'obtenir le certificat de conférencier. Cette thèse doit être lue devant les étudiants et aussi le candidat doit pouvoir répondre à toutes les questions qui lui sont posées.

Ces cours sont très suivis et l'on y rencontre des personnes venant de l'Angleterre, de l'Ecosse et du Nord (Ulster). Les apiculteurs s'y retrouvent chaque année avec plaisir ; on profite aussi de se distraire en faisant des excursions dans les environs soit pour visiter des apiers ou pour visiter des lieux d'intérêt historique.

L'Irlande, à proprement parler, ne compte pas d'apiculteurs professionnels, c'est-à-dire qui font de l'apiculture, leur gagne-pain ; les plus importants ne possèdent guère plus de 150 à 200 ruches ; de plus, dans ce pays des brumes, on ne peut jamais compter sur le temps et les bonnes années doivent aider à compenser les pertes des mauvaises années. En outre, l'ouest du pays, côté Atlantique, balayé par les vents, est très exposé aux intempéries et il est difficile de s'occuper des abeilles : beaucoup d'acariose et de loque ; les gens sont découragés. Les meilleures régions se trouvent dans le sud-est de l'Irlande où le trèfle croit en abondance, surtout dans le Comté de Wexford, avec un sous-sol comportant une couche silurienne.